

Traité du 27 janvier 1967

sur les principes régissant les activités des Etats en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la lune et les autres corps célestes

RS 0.790; RO 1970 90

Champ d'application le 16 mars 2005, complément¹

Etats parties	Ratification ²		Entrée en vigueur	
	Adhésion (A)	Déclaration de succession (S)		
Chine				
Hong Kong ^a	3 juin	1997	1 ^{er} juillet	1997
Kazakhstan	11 juillet	1998 A	11 juillet	1998
Pays-Bas				
Aruba ^b	20 décembre	1985	1 ^{er} janvier	1986
Portugal	29 mai	1996 A	29 mai	1996
République tchèque	15 septembre	1993 S	1 ^{er} janvier	1993
Saint-Vincent-et-les Grenadines	13 mai	1999 S	10 octobre	1967
Slovaquie	17 mai	1993 S	1 ^{er} janvier	1993

^a Du 30 décembre 1983 au 30 juin 1997, la Convention était applicable à Hong Kong sur la base d'une déclaration d'extension territoriale du Royaume-Uni. A partir du 1^{er} juillet 1997, Hong Kong est devenue une Région administrative spéciale (RAS) de la République populaire de Chine. En vertu de la déclaration chinoise du 3 juin 1997, la Convention est également applicable à la RAS Hong Kong à partir du 1^{er} juillet 1997.

^b Au 1^{er} janvier 1986 l'île d'Aruba, qui faisait partie des Antilles néerlandaises, a acquis son autonomie interne au sein du Royaume des Pays-Bas. Ce changement n'affecte que le fonctionnement des relations constitutionnelles internes au sein du Royaume.

¹ La présente publication complète celles qui figurent au RO 1970 96, 1973 886, 1976 2863, 1979 1563, 1982 1736, 1985 1691, 1987 1217 et 1990 1994.

² Les instruments de ratification ou d'adhésion ou les déclarations de succession sont déposés auprès des Gouvernements des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de la Fédération de Russie, soit simultanément, soit à des dates différentes, ou seulement auprès de l'un ou de plusieurs des Gouvernements précités. Les dates figurant dans la présente liste sont celles qui sont relatives à la première ratification, adhésion ou déclaration de succession intervenue.

